

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, la troisième pétition porte 753 signatures, qui viennent s'ajouter aux dizaines de milliers que j'ai présentées depuis quelques semaines.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de comprimer les dépenses gouvernementales, de ne pas hausser les impôts et de mettre en application une loi de protection des contribuables, afin de garantir qu'à l'avenir, on n'inflige pas des hausses d'impôts aux Canadiens.

LES PHARES

M. John Cummins (Delta, Réf.): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition où l'on peut lire, entre autres choses, que le ministre des Transports a ordonné à la garde côtière canadienne de mettre en oeuvre les plans détaillés d'un programme visant à retirer le personnel de toutes les stations de phare de la côte ouest. Les économies que la garde côtière en tirera sont minimales et les usagers des services de ces stations seront très lésés par l'élimination des services de météorologie locale et d'assistance aux fins de recherche et de sauvetage, ainsi que par le retrait du personnel des stations isolées le long de cette côte accidentée.

À ces causes, les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de revenir immédiatement sur cette décision et d'ordonner qu'une enquête publique exhaustive se tienne, en Colombie-Britannique, sur la nécessité de maintenir du personnel dans les stations de phare de la côte ouest.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

[Traduction]

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement, conformément à l'article 39 du Règlement.

J'ai une question qui est inscrite au *Feuilleton* depuis le 4 octobre 1994, soit depuis 179 jours. Elle vise l'aide financière fournie par l'APECA dans chaque circonscription électorale du Canada atlantique.

Je crois comprendre que le gouvernement s'efforce vraiment de répondre à toutes les questions inscrites au *Feuilleton* en moins de 45 jours. Mais c'est inacceptable qu'il n'ait pas encore répondu à la mienne au bout de 179 jours. C'est à croire qu'il ne peut pas ou ne veut pas y répondre.

Le député aurait-il l'obligeance de me dire quand on répondra à la question que j'ai posée il y a plus de cinq mois?

M. Milliken: Monsieur le Président, je sais que la question concerne l'aide financière totale fournie dans chaque circonscription fédérale par l'APECA, du 4 novembre 1993 jusqu'à maintenant.

Initiatives ministérielles

Je sais que le ministre des Approvisionnements et Services a travaillé assidûment à la rédaction d'une réponse à la question de la députée. Tout ce que je puis dire, c'est que si la réponse n'est pas encore prête, elle est sur le point de l'être et je serai bientôt en mesure de répondre à la question de la députée.

Le vice-président: Les questions qui restent sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que les motions portant production de documents soient reportées.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

L'hon. Raymond Chan (pour le leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose: Que le projet de loi C-69, Loi portant sur la création de commissions de délimitation des circonscriptions électorales et la révision des limites des circonscriptions électorales, soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (secrétaire d'État (Formation et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole ici aujourd'hui au sujet du projet de loi C-69, Loi portant sur la création de commissions de délimitation des circonscriptions électorales et la révision des limites des circonscriptions électorales.

● (1525)

J'accueille ce projet de loi dans une perspective différente de celle qui a été présentée jusqu'à maintenant à la Chambre. Je voudrais parler plus particulièrement du paragraphe 30(a), qui a une incidence directe sur Western Arctic, ma circonscription.

Une fois que cette loi sera promulguée, ma circonscription comptera quatre localités de plus. Sa population s'accroîtra de 1 700 personnes. Sa superficie gagnera quelque 200 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire plus que bien d'autres circonscriptions au Canada. Ma circonscription deviendra ainsi la deuxième en importance au Canada du point de vue de la superficie.

C'est une circonscription qui compte peu de routes. En fait, 90 p. 100 de la circonscription ne sont pas accessibles par la route. L'été, les gens peuvent voyager par bateau sur le fleuve Mackenzie, mais, durant le long hiver, il faut prendre l'avion ou emprunter une route d'hiver plutôt dangereuse dans des conditions très rigoureuses.